

Caen

Dauphine veut recruter au lycée Rostand

QUOTIDIEN OUEST-FRANCE | jeudi 27 septembre 2018

369 mots | -



Clémence Abry-Durand de l'université Paris-Dauphine et Sébastien Duval, proviseur du lycée, présentant le dispositif d'accompagnement aux élèves des classes de première et terminale. - Crédit: Ouest-France

Caenpus. L'université Paris-Dauphine a lancé un dispositif de recrutement Égalité des chances dont le lycée Rostand va bénéficier.

Huitième lycée expérimental en région dans le cadre de la politique de la ville, le lycée Rostand vient de mettre en place un partenariat avec l'université parisienne Paris-Dauphine. Jeudi, Clémence Abry-Durand, chargée de projet du programme Égalité des chances à Paris-Dauphine, a présenté aux 160 lycéens des classes de première et terminale ES le dispositif destiné à les accompagner dans leur projet de poursuite d'études au sein de cette université dont l'accès est très sélectif. Ayant obtenu le statut de « grand établissement », Dauphine est la seule université française publique à recruter en dehors de Parcours sup...

Des heures en plus

Financées par cette université, les lycéens motivés vont pouvoir bénéficier d'heures de cours supplémentaires dispensées par des professeurs volontaires. A raison d'une heure et demie par semaine, ils pourront renforcer leurs compétences et leurs connaissances en économie, en anglais, en culture générale ou encore en mathématiques. Leurs dossiers de candidature, avec lettre de motivation et CV, seront examinés avec une attention particulière afin de ne pas retenir exclusivement le critère des notes. En cas d'admission à l'université, les étudiants recrutés dans le cadre de ce dispositif seront accompagnés durant leur première année grâce à la mise en place d'un parrainage. « **Dans ce type de partenariat, on essaie de s'éloigner le plus possible de la discrimination positive, les candidats participent au même processus de sélection, il n'y a pas de traitement de faveur** », précise Clémence Abry-Durand.

10 % d'étudiants recrutés

À présent, vingt-huit lycées d'Île-de-France sont concernés par ce dispositif qui permet de

recruter 10 % des étudiants d'une promotion. Il vient d'être étendu aux lycées de province. **« C'est une université accueillante, on s'y sent plutôt bien et vous serez avec des étudiants de très bon niveau »**, a ajouté la chargée de mission, en encourageant les lycéens à profiter de cet accompagnement.

À l'issue de la séance d'information, une vingtaine d'entre eux ont manifesté leur intention de s'engager dans cette préparation.